

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 12/16/2020 Date de révision: 12/02/2022 Version: 1.1

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Micro-Scientific Enzyclean II Dual Enzyme Detergent

Code produit : B9HC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Détergent

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Micro-Scientific Products 755 Tri-State Parkway Gurnee, IL 60031 T 1-888-253-2536 Distributeur

Canadian Hospital Specialties Ltd. 2810 Coventry Road Oakville, ON, L6H 6R1 Canada

T. 1-888-752-3920

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-535-5053

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Resp. Sens. 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS)



GHS08

Mention d'avertissement (GHS) : Danger

Mentions de danger (GHS) : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation

Conseils de prudence (GHS) : Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire . En cas d'inhlation: s'il y a difficulté à respirer,

equipement de protection respiratoire. En cas d'inhlation: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un centre antipoison ou un médecin. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

12/02/2022 FR-CA (français - CA) Page 1

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Glycérol	(n° CAS) 56-81-5	5 - 10
Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium	(n° CAS) 68081-81-2	1 - 5
Octanoate de potassium	(n° CAS) 764-71-6	0.5 - 1.5
Subtilisines (enzymes protéolytiques)	(n° CAS) 9014-01-1	0.1 – 1

^{*}Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau

: En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Premiers soins après contact oculaire

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

: Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation

: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau

: Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire

 Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/effets après ingestion

: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Agents d'extinction non appropriés

: Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

12/02/2022 FR-CA (français - CA) 2/6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédés de nettoyage

Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Micro-Scientific Enzyclean II Dual Enzyme Detergent		
Pas d'informations complémentaires disponibles		
Glycérol (56-81-5)		
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle		
OSHA PEL (TWA) [1]	15 mg/m³ (brouillards, particulaire totale) 5 mg/m³ (brouillards, fraction respirable)	
Octanoate de potassium (764-71-6)		
Pas d'informations complémentaires disponibles		
Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium (68081-81-2)		
Pas d'informations complémentaires disponibles		
Subtilisines (enzymes protéolytiques) (9014-01-1)		
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle		
ACGIH OEL Ceiling	0,00006 mg/m³ (Subtilisines)	
USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle		

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., sous les limites permises.

Protection des mains

NIOSH REL (STEL)

: Porter des gants appropriés.

Protection oculaire

: Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps

: Porter un vêtement de protection approprié.

0,00006 mg/m3 (Subtilisines)

Protection des voies respiratoires

: En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

: Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations

: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

12/02/2022 FR-CA (français - CA) 3/6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

: Liquide vert Apparence Couleur : Vert Odeur : Spearmint.

Seuil olfactif Aucune donnée disponible

рΗ 8.5 - 9

Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de : Aucune donnée disponible

butyle=1)

: Non inflammable Inflammabilité (solide, gaz)

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de la vapeur à 20 °C Aucune donnée disponible

Densité relative

Solubilité Aucune donnée disponible Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques 11.1.

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé : Non classé Toxicité aiguë (voie cutanée) Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Subtilisines (enzymes protéolytiques) (9014-01-1)

DL50 orale rat 3700 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 8.5 - 9

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé

pH: 8,5 - 9

12/02/2022 FR-CA (français - CA) 4/6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition unique)

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium (68081-81-2)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration

: Non classé

Symptômes/effets après inhalation

: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau

: Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire

 Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/effets après ingestion

: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des

vomissements et des diarrhées.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

2.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Glycérol (56-81-5)		
LC50 - Poisson [1]	51 – 57 ml/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss [statique])	

Subtilisines (enzymes protéolytiques) (9014-01-1)

LC50 - Poisson [1] 200 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

licro-Scientific Enzyclean II Dual Enzyme Detergent	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Micro-Scientific Enzyclean II Dual Enzyme De	cientific Enzyclean II Dual Enzyme Detergent		
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.		
Glycérol (56-81-5)	cérol (56-81-5)		
BCF - Poisson [1]	(Pas de bio-accumulation)		
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,76		

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur la couche d'ozone : Pas d'informations complémentaires disponibles

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage

: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

12/02/2022 FR-CA (français - CA) 5/6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - É-U

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 12/02/2022 Autres informations : Aucun.

Clause de non-responsabilité: nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.

12/02/2022 FR-CA (français - CA) 6/6